

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix- Travail- Patrie

MINESEC/OBC

BACCALAUREAT

Session: 2012

Options: F4 BA/BE/TP

Durée: 1H

Coefficient: 1

Epreuve écrite

REGLEMENTION

DOCUMENTS AUTORISES

Aucun document en dehors de ceux remis aux candidats par les examinateurs n'est autorisé.
Toutes les parties du sujet sont obligatoires.

I- PARTIE THEORIQUE : (12 points)

I1- Expliquez :

- 1- Adjudication (2 points)
- 2- Droit de propriété (2 points)
- 3- Permis d'implanter (2 points)

I2-

- 1- Donnez la signification des sigles suivant: RCCM, SCS. (2 points)
- 2- Enumérez deux types de personnes qui doivent requérir leur immatriculation au RCCM. (2 points)

I3- Un fonctionnaire peut-il avoir la qualité de commerçant ? Justifiez votre réponse. (2 points)

II- CAS PRATIQUE : (08 points)

Après le lotissement du quartier Mbengué, un nouveau quartier de la ville de Yaoundé, M. Effa a bénéficié d'un lot de 500m² de superficie. Il compte y bâtir un immeuble de type R+1 après l'obtention de son permis de construire. Le montant de son devis est de 35.000.000frs CFA, la taxe locale d'équipement (T.L.E.) de 1% et la densité de la construction dans la zone est prévue à 75%.

Travail à faire :

II1- Expliquez :

- 1- Permis de construire (2 points)
- 2- Immeuble par destination (2 points)
- II2- Enumérez quatre pièces du dossier de permis de construire. (2 points)
- II3- Calculez le montant des frais que M. Effa doit payer à la mairie pour obtenir le permis de construire. (1 point)
- II4- Calculez la surface sur laquelle M. Effa peut bâtir son immeuble. (1 point)